

G-2019-06-06

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES

Le Président,

EMPLOI Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

Vu le décret n°2011-444 du 21 avril 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale,

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 11/06/2019,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude pour l'accès au grade de chef de service de police municipale au titre de la promotion interne pour l'année 2019 est arrêtée comme suit :

ETABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	PRENOM
Mairie de Crespin	Monsieur	KALINOWSKI	David

Article 2 : La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille, le 11 JUIN 2019

Le Président,



Marc GODEFROY
Conseiller Départemental

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

